



Formation professionnelle pour les adultes

Brevet Professionnel (BP)

Responsable d'Entreprise Agricole (REA)

Vous souhaitez évoluer en agriculture ? Conduire un projet d'installation ? Devenir responsable d'un atelier ?

Objectifs de la formation

- Vous assurer une **formation professionnelle** dynamique avec des apports de connaissances générales, techniques et pratiques dans le **domaine agricole** (élevage, maraîchage biologique, plantes aromatiques et médicinales, arboriculture...)
- Vous permettre d'obtenir un diplôme de niveau 4, et préparer votre insertion professionnelle comme **conducteur d'atelier** de production ou comme **exploitant agricole** (en Agriculture Biologique ou conventionnelle)

Points forts de la formation

- Une **exploitation 100 % Bio de 130 ha** pour la pratique sur le site du Lycée Nature, et disposant de 4 ateliers :
 - avicole (12 000 volailles "bio" produites / an)
 - porcine (700 porcs charcutiers "bio" produits / an)
 - ovin (380 brebis conduites "en sélection" et production d'agneaux de boucherie "bio")
 - maraîchage (4 ha)
- Une formation **rémunérée et intégralement prise en charge** par la Région des Pays de la Loire et l'Union Européenne pour les demandeurs d'emploi (dans le cadre du programme régional « VISA MÉTIERS », sous réserve d'éligibilité et d'accord de financement)

Méthodes variées

- Une organisation pédagogique proposée sous forme **modularisée et professionnalisante**, permettant une individualisation des parcours de formation
- Une formation axée sur l'acquisition de véritables **compétences professionnelles** alternant théorie, visite et mise en pratique
- Une **alternance** forte entre séquences de formation en centre (1 200h, soit 8,5 mois) et **stages pratiques** en entreprises agricoles (560h, près de 4 mois sur l'année)



Une réponse adaptée à votre projet professionnel sur des métiers qui recrutent

Conditions d'admission

- Remplir l'une des conditions suivantes :
 - Être titulaire d'un CAP ou d'un BEP ou d'un BPA ou d'un Bac et justifier d'au moins 1 année d'activité professionnelle tout secteur temps plein (activité salariée et/ou stages et/ou bénévolat).
 - Justifier d'1 année d'activité professionnelle temps plein (activité salariée et/ou stages et/ou bénévolat) dans le secteur correspondant aux finalités du diplôme.
 - Justifier de 3 années d'expérience professionnelle temps plein (activité salariée et/ou stages et/ou bénévolat) tout secteur
- Vérifier l'adéquation du projet professionnel du candidat avec les objectifs de la formation

Contenus de la formation (1 200 heures)

- **Conduite d'un atelier de maraîchage biologique ou de production animale** : analyse de l'activité dans le système de production, acquisition de gestes techniques, raisonnement et conduite des opérations culturelles ou liées aux animaux
- **Élaboration d'un projet** : comprendre le fonctionnement d'une entreprise agricole, réaliser le diagnostic d'une entreprise agricole, méthodologie de projet : élaboration, financement, commercialisation
- **Intégration de l'entreprise agricole dans son environnement** : diagnostic de territoire et projet de développement, l'exploitation agricole sur son territoire
- **Gestion économique, financière et ressources humaines d'une entreprise agricole** : gestion administrative, technico-économique et financière d'une entreprise agricole, situation fiscale et juridique d'une entreprise agricole, analyse de l'organisation du travail
- **Commercialisation des produits ou services d'une entreprise agricole**
- **Activités spécifiques d'adaptation régionale et à l'emploi** :
 - Utilisation de la traction animale sur une exploitation agricole
 - Mise en œuvre de la biodynamie
 - Transformation artisanale des produits végétaux
 - Accueil à la ferme
 - Conduite d'un atelier de volailles plein air (volailles de chair ou poules pondeuses)
- Diplôme organisé en 7 Unités Capitalisables (UC) : **1 200h au CFPPA Nature**

Validation de la formation

- Validation du diplôme selon le principe des **Unités Capitalisables (UC)**, avec certaines évaluations en situations professionnelles
- Obtention du diplôme lorsque **les 7 UC constitutives du BP REA sont acquises**. Le bénéfice des UC acquises est conservé à vie (le candidat peut représenter la ou les UC manquantes)

Insertion professionnelle

- Responsable d'atelier
- Installation en agriculture biologique ou conventionnelle
- Encadrant technique en maraîchage biologique sur un chantier d'insertion

